

CHARTRE DU TRAVAIL EN COMMUN

Composition de l'équipe :

Chef de projet : Clément

Équipe technique : Maxime et Ayoub

Équipe Business Plan : Céline et Akoua

Équipe communication : Jade et Maxime

Nos valeurs :

- Respect
- Écoute
- Bienveillance
- Communication
- Esprit d'équipe

Modes de fonctionnement/ organisation :

Pour réaliser notre projet, nous avons commencé par étudier les besoins de la population face à la mobilité, puis nous avons mis en commun nos idées pour trouver une solution. Une fois l'idée retenue nous nous sommes repartit les tâches à faire selon nos différents pôles.

De plus nous avons créé un groupe WhatsApp pour communiquer entre nous, s'informer de nos avancées et planifier des réunions.

Les droits :

Chaque personne est libre d'exprimer son avis, son désaccord, d'être écouté et de se sentir intégré dans le déroulement du projet.

Les devoirs :

Chaque personne doit être présente et ponctuelle, remplir ses tâches dans les délais et prévenir en cas de retard ou d'absence lors des séances concernant le projet

La performance :

Nous aurons bien travaillé ensemble si le projet est terminé dans les temps et si chacun pense avoir participé à sa réalisation tout en ayant appris à travailler en équipe.

Date et signature : 12 septembre 2023